

Compréhension historique des dynamiques spatiales d'un vignoble ligérien (XV e -XXI e s.) : premier pas vers le modèle VitiTerroir

Samuel Leturcq, Adrien Lammoglia

▶ **To cite this version:**

Samuel Leturcq, Adrien Lammoglia. Compréhension historique des dynamiques spatiales d'un vignoble ligérien (XV e -XXI e s.) : premier pas vers le modèle VitiTerroir. International Wine Symposium of Toulouse'15, Jun 2015, Toulouse, France. hal-01151694v3

HAL Id: hal-01151694
https://hal.science/hal-01151694v3

Submitted on 9 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Compréhension historique des dynamiques spatiales d'un vignoble ligérien (XV^{e}-XXI^{e} s.) : premier pas vers le modèle VitiTerroir

Samuel Leturcq, Adrien Lammoglia

Laboratoire Archéologie et Territoires – UMR 7324 CITERES, Université François-Rabelais de Tours

Résumé

Le programme VitiTerroir a pour ambition de poser les bases d'une analyse dynamique des territoires viticoles en région Centre. L'objectif est d'élaborer un outil prospectif fondé sur la modélisation des transformations spatiales des territoires viticoles dans la longue durée. Le programme envisage de mener des études historiques de l'activité viticole à plusieurs échelles spatiales (régions, départements, vignobles, parcelles) et temporelles (décennie, demi-siècle, siècle, pluriséculaire), afin de mesurer précisément le poids des facteurs environnementaux et sociétaux dans leur profondeur historique (résilience).

Une première expérience a été menée sur le territoire d'Azay-le-Rideau en Touraine, pour lequel on dispose de données permettant d'analyser les dynamiques spatiales du vignoble du XV^{e} siècle à aujourd'hui. La cartographie de l'évolution des surfaces encépagées sur 5 siècles met en évidence une dynamique spatiale complexe entrainant, selon les époques, de fortes variations de la place de la viticulture dans l'économie agricole du territoire. Du XVII^{e} siècle à la crise phylloxérique, la viticulture connaît une véritable explosion de son activité, avec une relative concentration des surfaces encépagées autour d'une vallée sèche dans la moitié occidentale du territoire communal. A la suite de l'épisode phylloxérique, le vignoble ridellois se reconstitue difficilement, très concentré sur des terres qui jusqu'à présent n'avaient jamais été utilisées pour la viticulture.

L'analyse historique des dynamiques spatiales du vignoble d'Azay-le-Rideau a pour ambition, dans le cadre d'une approche systémique d'isoler les facteurs en œuvre dans l'évolution du territoire viticole et de formuler une série d'hypothèses quant à leur poids dans le jeu des interactions. Il s'agit d'élaborer un socle de référence indispensable pour aboutir à une généralisation des processus qui seront intégrés dans le modèle VitiTerroir.

1. Introduction

Les communautés humaines créent, exploitent, entretiennent, adaptent à leurs besoins les vignobles sous l'influence des considérations culturelles (évolution des goûts, attachement identitaire), sociales (exigences nouvelles des consommateurs en matière de santé publique), économiques (pression du marché), institutionnelles (droits de plantation, primes à l'arrachage…) et environnementales (appauvrissement et/ou érosion des sols, évolutions climatiques, choix des cépages, pression urbaine). En 1952, Roger Dion montre dans son *Histoire de la vigne et du vin* le poids considérable des facteurs économiques et sociaux dans la répartition de l'activité viticole en France, et dans son évolution au cours du temps (Dion 1959). Les critères géographiques, pédologiques, climatologiques sont pondérés par une approche plaçant le vignoble au cœur d'une conjonction complexe de facteurs liant le contexte « naturel » (sol, plante, climat) au contexte anthropique (économie, société, institutions, culture…). La complexité se renforce encore quand on prend en compte la question du temps dans la répartition actuelle des vignobles, héritage de dynamiques passées. Le poids du temps est volontiers avancé pour

expliquer, voire justifier, l'importance ou la faiblesse de vignobles, leur présence ou leur absence dans certaines zones. Le concept de « noyau d'élite » (Kuhnholtz-Lordat 1963), fréquemment invoqué concernant la viticulture, résulte de cette appréhension. Pourtant, un simple coup d'œil sur l'évolution considérable de la viticulture depuis une cinquantaine d'années doit nous inciter à la prudence, mais aussi à un examen attentif du facteur temps dans la compréhension des dynamiques spatiales. En somme, il s'agit d'interroger le concept de résilience concernant les territoires viticoles.

1.1 Le programme VitiTerroir

La question de la résilience des vignobles est au cœur du programme VitiTerroir[1], soutenu par la région Centre-Val de Loire (2014-2016). Son ambition est de poser les bases d'une analyse dynamique des territoires viticoles en vue d'élaborer un outil prospectif fondé sur la modélisation des processus de transformations spatiales dans la longue durée, c'est-à-dire la durée historique pluriséculaire. Le programme envisage de mener des études historiques de l'activité viticole à plusieurs échelles spatiales (régions, départements, vignobles, parcelles) et temporelles (décennie, demi-siècle, siècle, pluriséculaire), afin de mesurer précisément le poids des facteurs environnementaux et sociétaux dans leur profondeur historique.

1.2 Azay-le-Rideau, une commune de Touraine

Le programme VitiTerroir mène en parallèle des études très ciblées permettant d'isoler des conjonctions de facteurs à diverses échelles temporelles et spatiales. L'une des fenêtres sélectionnées concerne le vignoble d'Azay-le-Rideau, situé à une vingtaine de kilomètres de l'agglomération de Tours. Cette commune tourangelle d'environ 2600 ha est intégrée dans l'AOC Touraine. Le vignoble ridellois bénéficie depuis 1953 d'une mention particulière pour les vins blancs, auxquels viennent s'ajouter les rosés en 1976. Le territoire de la mention "Azay-le-Rideau", qui comprend 8 communes (Azay-le-Rideau, Rivarennes, Lignières-de-Touraine, Vallères, Artannes-sur-Indre, Thilouze, Saché et Cheillé), est traversé par la vallée de l'Indre le long de laquelle se concentre actuellement la majeure partie du peuplement (cf. Figure 1).

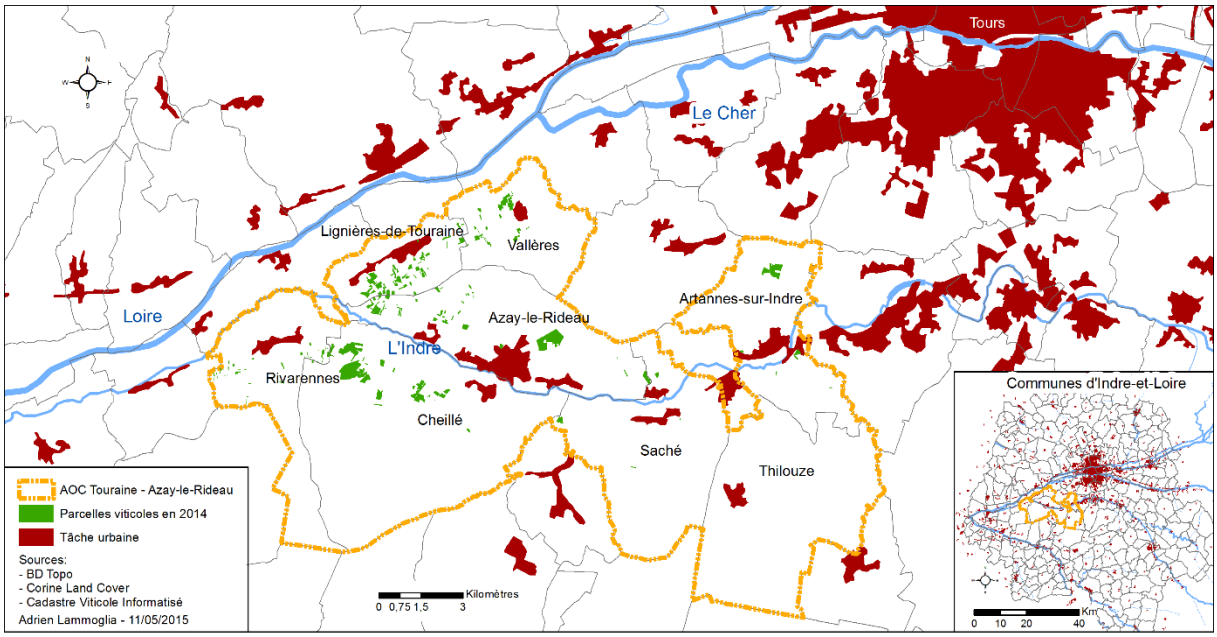


Figure 1: situation de l'AOC Touraine-Azay-le-Rideau en Indre-et-Loire

[1] http://vititerroi.hypotheses.org/

Azay-le-Rideau possède aujourd'hui un vignoble qui, sans avoir la réputation de ceux de Chinon, Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Vouvray ou Montlouis, bénéficie toutefois d'une notoriété liée à la présence d'un château, joyaux architectural de la Renaissance dans la vallée de la Loire. Mais le choix d'Azay-le-Rideau est avant tout dicté par un impératif documentaire. On dispose en effet pour cette commune d'un dossier de sources très riches conservées aux archives départementales d'Indre-et-Loire (AD 37) dans le chartrier de la seigneurie d'Azay-le-Rideau, de telle sorte qu'il est possible de reconstituer les grandes lignes de l'évolution spatiale de ce vignoble sur 5 siècles, de la fin du XVe siècle à nos jours.

1.3 Problématique

L'analyse historique des dynamiques spatiales du vignoble d'Azay-le-Rideau a pour ambition d'isoler et de classer les facteurs en œuvre dans l'évolution du territoire viticole, afin de formuler une série d'hypothèses quant à leur poids dans le jeu des interactions. Cette étude, qui s'inscrit dans la mise en place d'un socle de références des comportements spatiaux des vignobles, doit contribuer à permettre d'identifier les règles d'évolution fondamentales, étape nécessaire dans le travail de modélisation des processus de transformation spatiale. Dans le cadre de cette contribution, nous mettrons en évidence dans un premier temps les évolutions spatiales du vignoble ridellois entre le début du XVIIe siècle (1610-1635) et aujourd'hui (2014) afin d'en rechercher, dans un second temps, des éléments d'explication en confrontant les cartes de localisation du vignoble à diverses époques aux données topographiques, pédologiques, démographiques, urbanistiques et réglementaires.

1.4 Les sources

Nous avons sélectionné la commune d'Azay-le-Rideau car nous disposons d'une documentation exceptionnellement riche à partir de la seconde moitié du XVe siècle. Les dynamiques spatiales seront analysées à l'échelle de la commune sur une durée de 4 siècles, depuis les années 1610-1635 à 2014.

Phase la plus ancienne : 1610-1635

Le chartrier du seigneur d'Azay, c'est-à-dire les archives de l'administration seigneuriale, renferment des documents détaillant, parcelle par parcelle, la contenance des terres dépendant du seigneur, ainsi que le montant des redevances à verser en échange de leur détention et/ou de leur exploitation. De fait, ces documents, qui peuvent prendre la forme de déclarations nominatives sur feuillets volants (appelées "aveux et dénombrements") ou d'une compilation de ces déclarations dans un registre nommé "terrier", s'apparentent à la documentation cadastrale moderne, si ce n'est qu'il s'agit d'une information de type privé, et qu'on ne dispose pas de plan permettant de positionner précisément chaque parcelle dans l'espace paroissial. Ce sont les précisions microtoponymiques qui permettent de localiser approximativement chaque parcelle dans le territoire ridellois. La méthodologie d'utilisation de ces données est explicitée dans Ferreira et al. 2014, p. 208-209.

1808-1940 : cadastre napoléonien et statistiques préfectorales

C'est en 1814 que commencent les premières opérations de cadastration du territoire d'Azay-le-Rideau ; la levée du plan, en 9 sections, est achevée à la fin du mois de mars 1814. Mais les matrices ne sont réalisées qu'en 1819-1820 (AD 37, 3P144 à 147). Matrices et plans permettent de cartographier l'état du vignoble ridellois dans son intégralité en 1820. Il faut toutefois noter qu'il s'agit d'une information ne permettant pas de connaître la densité de l'encépagement.

En 1804 débute la série des enquêtes préfectorales sur les productions agricoles. Regroupées dans la série 6M des AD37 (6M1289 à 1363), ces archives sont composées de deux types de documents : d'une part les formulaires adressés à chaque commune, renseignés par les maires et corrigés par les agents voyers cantonaux ; d'autre part les tableaux synoptiques par canton réalisés par les agents

préfectoraux sur la base des déclarations des maires. Ces statistiques livrent, de 1808 à 1940, une série très complète de données, pour chaque commune du département d'Indre-et-Loire concernant l'état des productions agricoles. Pour la viticulture, nous avons enregistré les superficies viticoles déclarées de 1808 à 1940 avec un pas de temps d'environ 10 ans.

1958-2014 : recensement général agricole (RGA) et cadastre viticole

Les données des archives départementales les plus récentes datant de 1940, nous les avons complétées avec les données du cadastre viticole et dans une moindre mesure avec celles du Recensement Général Agricole (RGA). Le cadastre viticole, qui est informatisé depuis 2010 (CVI), est une base de données exhaustive, enregistrée à la parcelle et entièrement administrée par les services douaniers. Tout viticulteur a le devoir de s'immatriculer et de déclarer chaque année les surfaces encépagées, la quantité de raisin récolté, la production de vin... Grâce au partenariat de VitiTerroir avec l'INAO, il a était possible d'accéder à ces données et d'extraire, sous forme globalisée et anonymisée, les surfaces viticoles par parcelle pour les années 2000, 2005, 2010 et 2014. Nous avons aussi utilisé le cadastre viticole de 1958 qui est un cahier de recensement du vignoble en Indre-et-Loire archivé à l'INAO de Tours. Ce cahier contient entre autre les surfaces plantées par commune (et non pas à la parcelle). Enfin, pour combler le manque d'information entre 1958 et 2000 nous avons utilisé le recensement général agricole (RGA) qui recense les surfaces viticoles à la commune, pour les années 1979, 1988, 2000 et 2010. Toutefois, la méthode de recensement diffère entre le CVI et le RGA, de sorte qu'il convient d'expliquer ces écarts pour comprendre dans quelles mesures il est pertinent, ou non, de les comparer.

Les données du CVI sont les plus précises. D'une part, elles relèvent du droit pénal (services douaniers), et d'autre part elles sont enregistrées à l'échelle la plus fine, à savoir la parcelle viticole. A contrario, le RGA est déclaratif, sans contrainte juridique pour les viticulteurs, et les informations sont enregistrées à l'échelle communale. Les viticulteurs déclarent leur quantité de vigne (ils peuvent aussi choisir la confidentialité) et l'information est enregistrée dans la commune de résidence du viticulteur. Ainsi, il arrive régulièrement que des parcelles situées à la frontière de deux communes soient enregistrées dans la commune de résidence du viticulteur, mais non dans celle où elles sont effectivement installées. Le tableau ci-dessous met en exergue ces différences entre le CVI et le RGA à partir des données communales d'Indre-et-Loire en 2000 et 2010. En moyenne, on constate que le RGA sous-évalue les surfaces de 2 ha en 2000 et de 3 ha en 2010, ce qui semble négligeable. Néanmoins, l'écart type et le minimum-maximum montrent que pour certaines communes la différence (positive ou négative) peut être très importante (e.g. jusqu'à 185 ha pour Noizay). Concernant Azay-le-rideau, l'écart est considérable, avec 49 ha en 2000 (CVI : 108 ha, RGA : 60 ha) et 12 ha en 2010 (CVI : 72 ha, RGA : 61 ha). Ces écarts pour Azay-le-rideau sont logiques, car une part importante de la vigne est située à la frontière avec les communes de Lignières-de-Touraine et de Saché.

Tableau 1 : comparaison entre les données du RGA et du CVI pour les communes d'Indre-et-Loire en 2000 et 2010

	Différence CVI - RGA en 2000 (ha)	**Différence CVI- RGA en 2010 (ha)**
Moyenne	2	3
Écart Type	26	34
Max	154	185
Min	-188	-151
Azay-le-Rideau	49	12

Il faut donc être prudent lorsque l'on compare les données du RGA et du CVI. Globalement, à l'échelle d'un groupe de communes, les données sont relativement proches. En revanche, lorsque l'on souhaite

faire des comparaisons entre communes, il faut être prudent, notamment lorsqu'une quantité importante de vigne est localisée à proximité des limites communales.

Au final, il est possible d'établir une cartographie précise de trois phases du vignoble ridellois (cf. Figures 2, 3 et 4), et de suivre de manière détaillée la progression des surfaces encépagées depuis le début du XIXe siècle (cf. Figure 8). Il convient toutefois d'user de prudence dans la comparaison des cartes, car les données ayant servi à les bâtir ne sont pas exactement de la même nature pour chaque période.

Les données du CVI (2014) permettent d'observer une hétérogénéité dans la densité des plantations au sein de chaque parcelle, dimension absente des cartes du vignoble en 1820 et 1610-1635. Cet aspect essentiel ne peut donc pas être pris en compte dans l'étude de la dynamique des superficies viticoles.

Le CVI et le cadastre napoléonien livrent une information complète, sans aucune lacune. Ce n'est pas le cas des données des années 1610-1635, car il s'agit de sources privées, qui recensent exclusivement les parcelles détenues du seigneur d'Azay-le-Rideau. Il en résulte une carte lacunaire (cf. Figure 4), près de la moitié du territoire n'étant absolument pas renseigné; les aplats blancs ne signifient pas "absence de vigne", mais "absence d'information". L'état lacunaire de la documentation oblige à calculer la densité des parcelles viticoles par aire toponymique ; c'est de cette manière qu'on repère des zones de plus ou moins forte concentration.

2. Analyse historique du vignoble d'Azay-le-Rideau

La dynamique spatiale du vignoble sera observée sur la base d'une cartographie des superficies plantées en vigne à trois instants séparés dans le temps. Nous faisons le choix de partir de l'état le plus récent, et le mieux connu, pour remonter progressivement, de manière régressive, dans les temps plus anciens pour lesquels l'information n'est pas aussi complète. La méthode régressive offre en effet la possibilité d'éclairer la documentation lacunaire des périodes hautes en installant une continuité (Leturcq 2012).

2.1 Un petit vignoble relativement concentré au 21e siècle

Nous disposons des données les plus récentes (2014) concernant le vignoble ridellois, grâce à la consultation du cadastre viticole informatisé. Ce vignoble couvre aujourd'hui 62,2 ha (soit 2,27% de la superficie communale), répartis en 89 parcelles, soit une superficie moyenne des parcelles viticoles de 0,69 ha. Cette moyenne doit être complétée par la prise en compte des densités d'encépagement très variables des parcelles (cf. Figure 2). Le vignoble apparaît comme fortement secondaire dans l'économie rurale de la commune. Son implantation dans l'espace communal se fait exclusivement sur les plateaux, évitant systématiquement la vallée de l'Indre. Si l'on excepte la concentration d'un groupe de grosses parcelles au nord d'Azay-le-Rideau, le long de la route de Tours au lieu-dit l'Aulée, le reste du vignoble est éclaté en parcelles dispersées, essentiellement dans l'ouest de la commune, dans la continuité du vignoble de la paroisse voisine de Lignières-de-Touraine (cf. Figure 1).

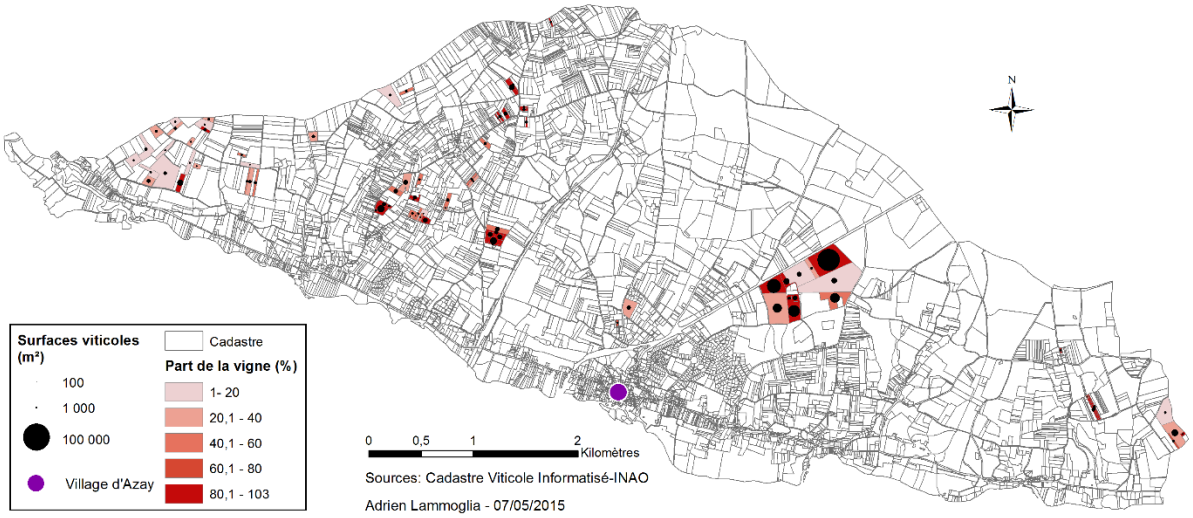


Figure 2: surfaces viticoles à Azay-le-Rideau au 21e siècle (2014)

2.2 Un vignoble plus conséquent et relativement atomisé au 19e siècle

En 1820, le vignoble couvre 282 ha, émiettés en 1751 parcelles détenues par 616 propriétaires différents. La superficie moyenne d'une parcelle de vigne s'élève à 0,16 ha, mais la superficie médiane est moindre, de l'ordre de 0,07 ha. Cette première description quantitative du vignoble ridellois met clairement évidence l'émiettement poussé des structures de propriété en 1820. La micropropriété domine largement, puisqu'en moyenne chaque propriétaire détient 2,8 parcelles de vigne, avec une médiane à 2 parcelles seulement. Mais en réalité, le vignoble est concentré entre les mains d'une minorité de propriétaires. Si la veuve Cholette ne possède qu'un demi are, Charles de Biencourt, le plus gros propriétaire foncier de la commune, en détient 11,27 ha. 71 propriétaires (soit 6,2 % des détenteurs de parcelles de vigne) possèdent chacun plus d'1,5 ha de vigne, réunissant 118,3 ha, soit quasiment 42% du vignoble ridellois (Ferreira et al. 2014).

La carte de répartition des parcelles plantées en vigne (cf. Figure 3) montre un relatif éclatement du vignoble. Ce qui apparaît le plus nettement, c'est une implantation privilégiée des vignes sur la bordure méridionale de la commune, c'est-à-dire tout le long de la vallée de l'Indre et de la route du fond de vallée, le long de laquelle s'égrainent, d'ouest en est, des centres de peuplement. C'est particulièrement à proximité du village d'Azay, chef-lieu de la commune, où se réunit une grande partie de la population, que se concentre pareillement une part importante du vignoble. Toutefois la majeure partie du vignoble ridellois ne se masse pas le long de cette vallée de l'Indre, mais sur un plateau entaillé par deux vallées sèches orientées nord-sud, autour du village de Lionnière, dans le tiers occidental de la commune; c'est là que les vignes sont le plus densément implantées. Enfin le vignoble s'ancre sur le plateau au nord du village d'Azay-le-Rideau, autour des hameaux de la Fourassière et des Méchinières. Ailleurs sur les plateaux, ce ne sont que lambeaux de vignoble, petits groupes de parcelles isolées et éparpillées sans logique apparente.

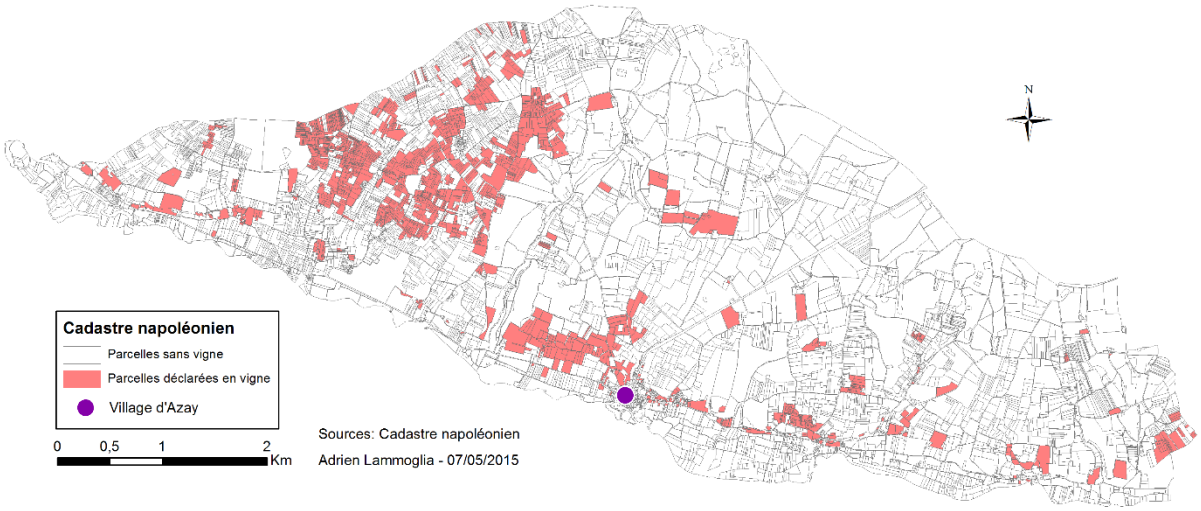


Figure 3: surfaces viticoles à Azay-le-Rideau au 19e siècle (1808-1820)

2.3 Estimation du vignoble au 17ème siècle

Les données étant incomplètes pour le 17e siècle, nous proposons d'estimer la surface du vignoble ridellois pour la période 1610-1635. Nous nous basons sur la superficie totale de la commune, sur la superficie des toponymes renseignés (viticoles et non viticoles) et nous proposons trois scénarii. En premier lieu, nous savons qu'à cette époque la superficie totale du vignoble était comprise entre un minimum de 62,6 ha (surface connue) et un maximum de 1193,2 ha (superficie totale de la commune). Ensuite, on peut penser que le taux d'occupation des microtoponymes non renseignés était compris entre 5 % (scénario faible) et 20 % (scénario élevé). Cela correspond à une surface comprise entre 119,1 ha et 288,7 ha (cf. Tableau 2). Enfin, les aires microtoponymiques viticoles recensées étant occupées en moyenne à hauteur de 12 % par la vigne, si on conserve ce ratio pour les toponymes non renseignés, on peut penser qu'au début du 17e siècle il y avait environ 195 ha de vigne (scénario moyen). Cette valeur correspond à peu près à la surface recensée en 1808 i.e. 200 ha (cf. 2.3).

Tableau 2: estimation de la surface viticole totale à Azay-le-Rideau au 17e siècle

Estimations	Surfaces viticoles totale (ha)	Hypothèses
Surface minimale (connue)	62,6	seuls les toponymes connus possèdent de la vigne
Scénario faible	119,1	l'ensemble des toponymes non renseignés possèdent en moyenne 5% de vigne
Scénario moyen	195,2	l'ensemble des toponymes non renseignés possèdent en moyenne 12% de vigne
Scénario élevé	288,7	l'ensemble des toponymes non renseignés possèdent en moyenne 20% de vigne
Surface maximale possible	1193,2	les toponymes de vignes possèdent tous 100% de vigne

Quoique lacunaire, la documentation met en évidence une situation du vignoble ridellois assurément très différente de ce qu'elle est en 1820. En premier lieu, si on trouve de la vigne le long de la vallée de l'Indre à l'est du village d'Azay, on n'en a aucune trace dans la vallée à l'ouest du village (cf. Figure 4). D'une manière générale, toute la moitié orientale de la paroisse semble peu viticole ; en tout cas, on n'observe aucune trace de la concentration présente en 1820 sur le plateau aux environs du

hameau de Lionnière. En revanche, c'est dans certaines parties de la moitié orientale de la commune d'Azay que le vignoble paraît se concentrer. On repère 4 concentrations :

1. dans un secteur immédiatement à proximité de la limite avec la paroisse de Saché ; il est possible que ce vignoble s'inscrive dans la continuité du vignoble de Saché.
2. sur le plateau à proximité de la limite paroissiale de Villandry.
3. sur le plateau immédiatement au-dessus du hameau de Perré.
4. sur le plateau, immédiatement au nord du village d'Azay-le-Rideau.

Enfin, il convient de mettre en évidence une zone où sont plantées des vignes de manière inattendue : les rives de l'Indre (5), qui sont exclusivement des zones de prairie en 1820.

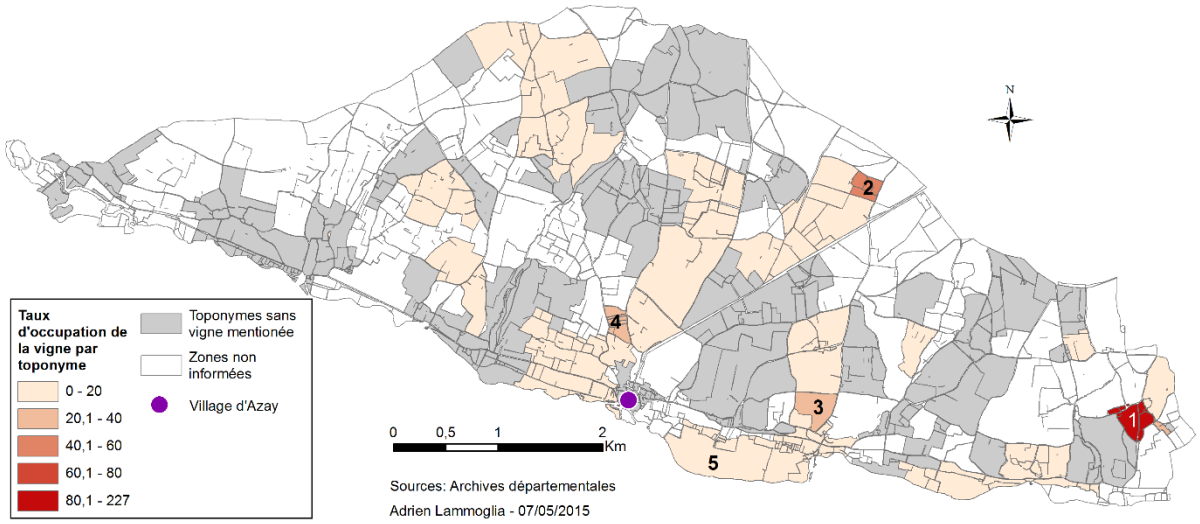


Figure 4: toponymes renseignés et taux d'occupation de la vigne à Azay-le-Rideau au 17e siècle (1610-1635)

2.4 Synthèse des mutations au cours des quatre derniers siècles

Pour conclure sur la dynamique du vignoble ridellois entre 1610 et 2014, nous proposons une carte de localisation de la vigne pour les trois périodes. Les couches sont alors superposées (cf. Figure 5). A cause de l'hétérogénéité des données (notamment la différence de granularité des données et le manque d'information pour le 17e siècle), il n'est pas possible de faire une analyse quantitative des mutations sur les trois périodes. Néanmoins certains éléments apparaissent très clairement sur la carte.

(i) Tout d'abord, il est intéressant de constater que la forte concentration de la vigne en 2014 au lieu-dit l'Aulée n'existait ni au 19e, ni au 17e siècle. Pourtant, cet espace représente aujourd'hui la part la plus importante du vignoble ridellois. La plantation de l'Aulée le long de la route de Tours s'est fait dans le prolongement des grosses plantations effectuées entre 1820 et 1890, depuis le village d'Azay en s'éloignant de la route. Il est possible que dans ce cas précis, la route ait pu jouer un rôle structurant, et la plantation du 20e siècle s'inscrit dans la même logique. (ii) De la même manière, il semble que la vigne située à l'ouest de la commune, à la frontière avec la commune de Lignières-de-Touraine, soit récente, même si quelques parcelles viticoles étaient bien présentes au 19e siècle. (iii) On constate ensuite que les deux foyers viticoles du 19e siècle, à savoir le plateau au nord-ouest et la partie à l'est (à la frontière avec Saché) ont vu bon nombre de leurs parcelles viticoles disparaître, converties en parcelles agricoles (notamment des vergers), et dans une moindre mesure en parcelles bâties. (iv) Enfin, la quasi-totalité de la vigne le long de l'Indre et à proximité du village d'Azay-le-Rideau a

progressivement disparu au cours du 20e siècle pour laisser place à l'urbain, comme nous le verrons dans la partie 3.4.

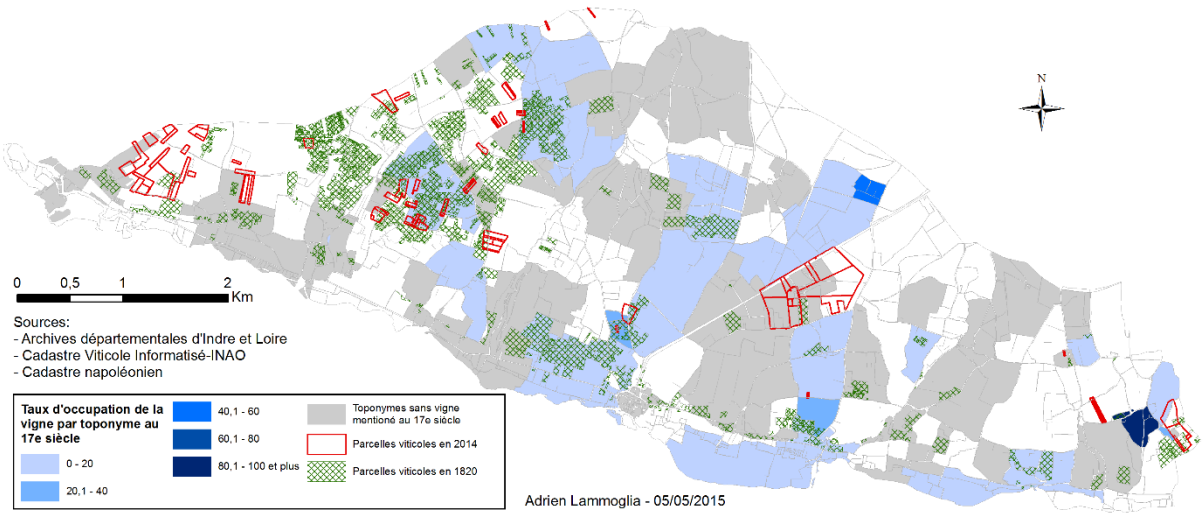


Figure 5: localisation de la vigne à Azay-le-Rideau au 17e, 19e et 21e siècle

3. Identification des facteurs en œuvre dans la dynamique spatiale du vignoble

Le programme VitiTerroir, dans lequel s'intègre cette étude sur Azay-le-Rideau, cherche à isoler les influences de nombreux facteurs dans la dynamique spatiale des vignobles sur le temps long, en vue d'en comprendre les combinaisons complexes. Dans le cadre de cet article, nous ne sommes pas en mesure de prendre en compte les facteurs économiques et sociologiques, car nous ne possédons aucune donnée locale sur le temps long. En revanche, on dispose de données précises et fiables pour examiner les influences des facteurs suivants : topographie, pédologie, démographie, urbanisation et impact de la labellisation (en l'occurrence seulement l'impact du classement en Appellation d'Origine Contrôlée).

3.1 Le facteur topographique

La commune d'Azay-le-Rideau se situe à l'aval de la vallée de l'Indre à la confluence avec la Loire. Les pentes du coteau les plus fortes le long de l'Indre sont comprises entre 15 et 33% et on observe une zone de faible pente (< 5%) à l'ouest de la vallée. L'altitude moyenne dans la vallée est de 40 m et elle avoisine les 85 m sur les plateaux. Bien que le village d'Azay-le-Rideau s'étale le long de l'Indre, l'essentiel de la surface communale se situe sur les plateaux (73,3%). Trois ruisseaux orientés nord-est sud-ouest viennent découper ces plateaux créant ainsi des petites vallées de fortes pentes (15 à 30%) (cf. Figure 6).

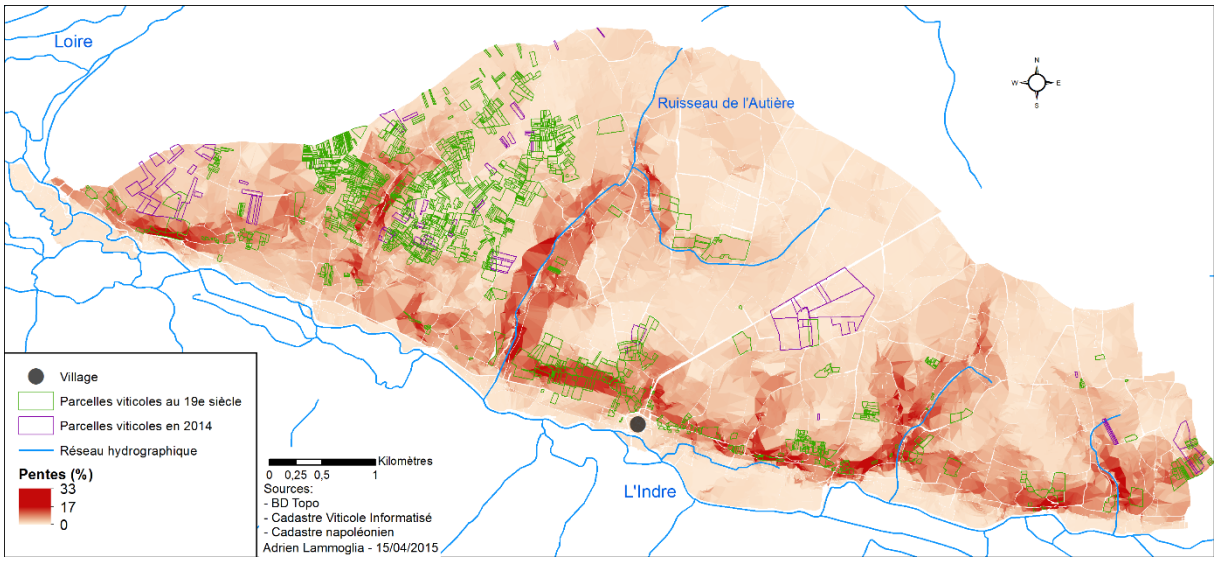


Figure 6: pentes et localisation de la vigne à Azay-le-Rideau au 19e et 21e siècle

En 1820 le vignoble ridellois est localisé sur deux types de terrains viticoles : d'une part les coteaux à proximité du village, d'autre part le plateau au nord-ouest de la commune. Quasiment les deux tiers du vignoble (58%) étaient localisés sur des pentes inférieures à 5%, et un tiers (32,5%) sur des pentes comprises entre 5 et 15% (Ferreira 2009 pp. 97-103). Le vignoble d'Azay-le-Rideau est donc en 1820 un vignoble de faible pente, voire de plateau (près de 80% du vignoble). Le constat est encore plus vrai au 21e siècle puisqu'on constate que les vignes situées sur les coteaux ont toutes disparu ; le vignoble est actuellement entièrement localisé sur les plateaux (cf. Figure 6). La comparaison avec la situation des terrains viticoles en 1610-1635 est d'autant plus intéressante qu'on peut faire le même constat concernant la localisation préférentielle des vignes sur les plateaux, mais avec un trait original totalement absent aux 19e et 20e siècles : la présence de vignes dans les zones basses humides de la vallée de l'Indre.

Au terme de cette analyse, il apparaît que la topographie n'est pas un facteur limitant et que depuis quatre siècles, le vignoble ridellois n'est pas un vignoble de coteaux. S'il est possible de cultiver la vigne aussi bien sur les plateaux que sur les coteaux, l'observation des pratiques montre que les faibles pentes, voire les terrains plats, sont préférés aux zones fortement pentues. On observe, depuis le 17e siècle, une tendance du vignoble à abandonner les zones basses.

3.2 Le facteur pédologique

La qualité du sol est une donnée essentielle pour comprendre l'implantation actuelle des vignobles. Est-ce aussi important pour les périodes plus anciennes ? Pour étudier ce facteur, nous disposons de la carte des sols réalisée par la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, dont la résolution est le 1/50 000e (cf. Figure 7).

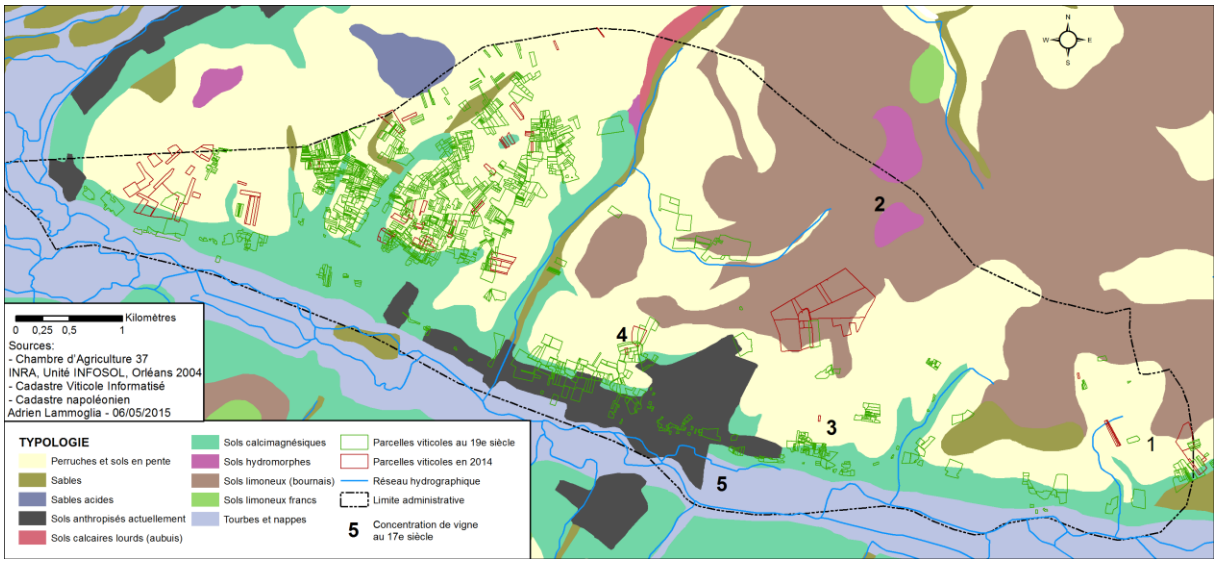


Figure 7: sols et localisation de la vigne à Azay-le-Rideau au 19e et 21e siècle

En 1820, l'essentiel du vignoble est localisé sur les sols de perruches, dénomination spécifiquement tourangelle des sols caillouteux argileux ; cette implantation n'est pas étonnante, car ce sont des sols réputés propices à l'activité viticole. Il convient toutefois de souligner que d'une part le vignoble se concentre sur un seul secteur des perruches (plateau nord-ouest) ; d'autre part la vigne s'implante aussi sur les sols calcaires dans la vallée de l'Indre, c'est-à-dire des sols peu propices à la viticulture. Il en résulte qu'au 19e siècle, la qualité des sols n'est une condition ni nécessaire, ni suffisante, pour expliquer la présence ou l'absence de viticulture dans un secteur.

Actuellement, le vignoble privilégie toujours les sols de perruches, évitant clairement les sols calcaires, qui pouvaient être plantés au 19e siècle. Il convient toutefois de remarquer que le domaine de l'Aulée (installé au nord du village d'Azay le long de la route de Tours) se situe sur un sol limoneux, généralement mal drainé (appelé "bournais" en Touraine), c'est-à-dire un sol a priori peu favorable à la viticulture. Cette implantation, non conforme aux prescriptions habituelles des délimiteurs, tient probablement à la présence du petit manoir de l'Aulaie autour duquel un domaine s'est reconstruit dans la période post-phylloxérique, et aussi à la route de Tours qui offre une exposition commerciale intéressante.

Les données disponibles pour le vignoble ridellois du 17e siècle montrent une localisation sur les sols de perruches (concentrations 3 et 4 sur la Figure 7). Mais cette implantation n'est pas exclusive. En effet, le vignoble sis aux confins de la paroisse de Villandry (2) est localisé sur des sols de bournais, en limite d'une poche de sol clairement hydromorphe. En outre, des vignes sont implantées dans le fond de vallée, au bord de l'Indre (5). Il convient enfin de remarquer que le vignoble sis en limite de la paroisse de Saché (1) est installé sur des sols de perruches, mais aussi peut-être partiellement sur de l'aubuis ; la résolution de la carte des sols n'étant pas suffisante pour trancher cette question.

A l'issue de cette analyse, on constate une permanence : les perruches, sol favorable pour la viticulture, sont des sols privilégiés pour l'implantation de la viticulture du 17e au 21e siècle. Mais la localisation du vignoble ne se fait pas exclusivement sur ce sol. Dans la période pré-phylloxérique, la viticulture se développe aussi sur des sols aujourd'hui considérés comme peu propices (bournais), voire carrément néfastes (sols calcaires et tourbeux). Il résulte de ces observations que, pour comprendre les dynamiques historiques de l'implantation de la vigne, le sol est un facteur certes important, mais qu'il ne suffit pas à expliquer la présence ou l'absence de vigne pour chaque époque. Des facteurs sociologiques, culturels, géographiques, réglementaires… sont à rechercher.

3.3 Le facteur démographique

La démographie est un facteur essentiel à analyser, car elle conditionne à la fois la production et la consommation, pouvant impacter de ce fait très directement les surfaces viticoles. Cette donnée est aisément accessible grâce à l'important travail de dépouillement des archives mené par le Laboratoire de démographie historique (LDH) de l'EHESS, qui a constitué une base de données de la démographie des communes du 17e siècle à nos jours en compilant les données de la série des *Dictionnaires des paroisses et communes de France* (Gorry 1985). Cette base, accessible en ligne, offre la possibilité de croiser la dynamique démographique ridelloise avec celle des surfaces du vignoble sur une période de temps comparable (cf. Figure 8). La relation entre les deux jeux de données a pu être mis en évidence par un coefficient de corrélation pour trois périodes, clairement identifiables sur la courbe des superficies viticoles : 1687-1882 (10 points), 1882-1932 (12 points), 1932- 2012 (12 points). Un coefficient proche de 0 trahit une absence totale de corrélation entre deux phénomènes. Un coefficient proche de + 1 met en évidence une forte corrélation positive ; à l'inverse, un coefficient à -1 montre une forte corrélation négative.

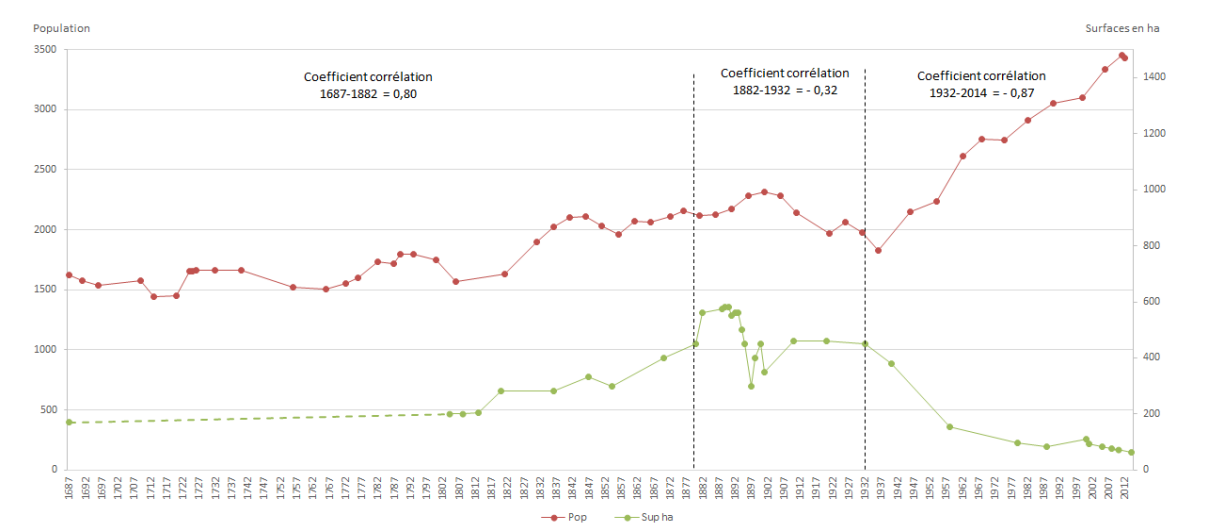


Figure 8: évolution de la population et des surfaces viticoles à Azay-le-Rideau entre 1687 et 2014

Pour la période 1687-1882, la corrélation positive entre la croissance démographique et la croissance des surfaces en vigne est remarquable, mettant en évidence un lien fort entre le peuplement et l'encépagement qui croissent de manière régulière. A partir de 1882 débute une période de totale décorrélation entre l'évolution démographique et l'évolution des superficies viticoles. Le début des années 1880 marque en effet le début du phylloxéra en Touraine, dont les attaques ont entraîné une déstructuration du vignoble. Les oscillations de la courbe des surfaces viticoles de 1880 à 1907 témoignent de cette crise. Paradoxalement, elle ne se manifeste pas par un effondrement des superficies plantées, mais par une crue forte et subite des encépagements (passant de 451 ha en 1880 à 560 ha en 1882, pour culminer à 580 ha en 1889/1890), suivie d'une série d'effondrements et de rattrapages partiels, qui donnent à la courbe cet aspect oscillatoire caractéristique jusqu'aux premières années du 20e siècle. La superficie viticole se stabilise alors jusqu'aux années 1930 à 450/460 ha, alors qu'au même moment la commune d'Azay-le-Rideau connaît une décrue assez sensible de sa population. C'est dans le courant des années 1930 que s'amorce un déclin irrésistible de la viticulture ridelloise, alors que la population d'Azay amorce une forte croissance démographique ; la corrélation négative est alors très marquée.

Ce graphique est intéressant en ce qu'il montre la succession de deux phases fondamentales autour de la charnière de la crise du phylloxéra. Une première, qu'on pourrait qualifier de "traditionnelle", met en évidence une viticulture artisanale dédiée à l'autoconsommation et au marché local ; la croissance des surfaces viticoles est à mettre en lien avec la croissance démographique. La seconde période, post-phylloxérique, présente un profil plus complexe, dans la mesure où les évolutions des superficies viticoles et de la population sont désormais complètement inverses. Des phénomènes économiques et sociaux sont en œuvre, plus complexes à déterminer : évolution sociologique de la population ridelloise, abandon de la pratique de l'autoconsommation, modification des goûts…

3.4 Urbanisation

L'urbanisation est étroitement liée à l'accroissement de la population. Précédemment, nous avons observé une forte augmentation de la population à partir des années 1940, et une corrélation négative avec l'évolution des surfaces viticoles. En premier lieu, nous proposons de porter un regard croisé sur les tendances démographiques, urbaines et viticoles (cf. Tableau 3). Entre 1820 et 2012, la population à Azay-le-Rideau a été multipliée par 2, ce qui a entraîné un fort accroissement des parcelles bâties (multipliées par 6,4). Les surfaces viticoles, quant à elles, ont été divisées par 4,5. En deux siècles il y a donc bien eu un changement important en termes d'occupation des sols.

Tableau 3: évolution de la démographie, des surfaces bâties et viticoles au cours des deux derniers siècles

	1820	**2012**
Population (hab)	1 634	3 431 (+ 210%)
Surfaces bâties (ha)	63	406,64 (+ 645%)
Surfaces viticoles (ha)	282	62,2 (- 453%)

Dans une approche plus spatiale, on observe au 19e siècle une structure très atomisée du peuplement (cf. Figure 9). Mise à part la concentration de population au niveau du village d'Azay-le-Rideau, la répartition des foyers de peuplement est relativement homogène sur l'ensemble du territoire communal. On trouve également de la vigne un peu partout (mis à part dans le nord-est) avec une forte concentration sur les coteaux et sur le plateau au nord-ouest. On constate immédiatement la prédominance des parcelles viticoles (282 ha) par rapport au bâti (63 ha).

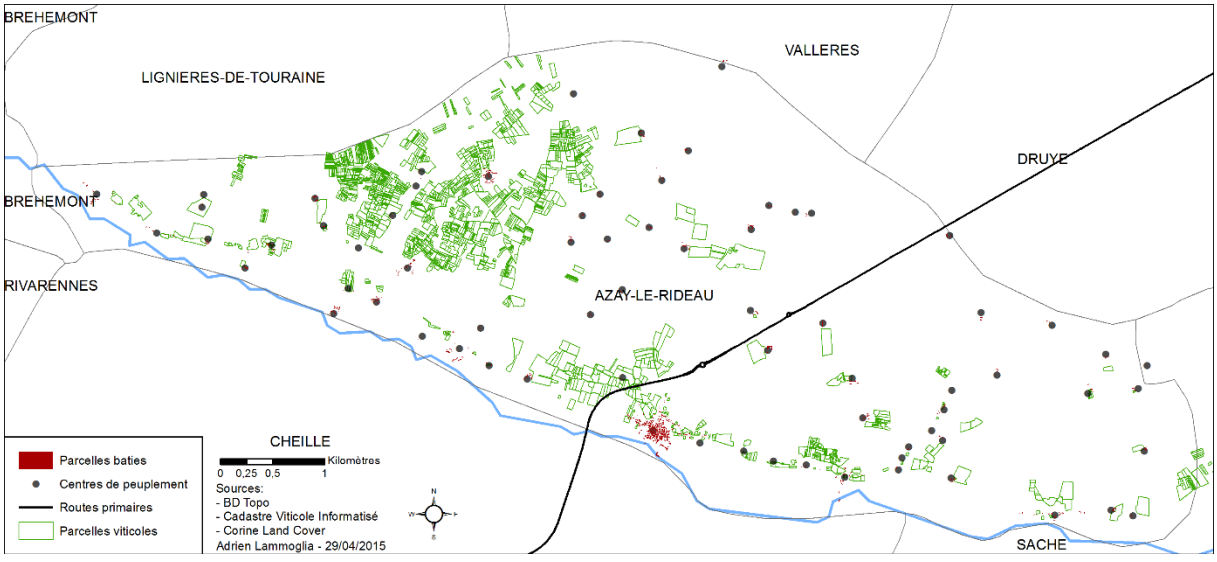


Figure 9: bâti et parcelles viticoles à Azay-le-Rideau au début du 19e siècle

En revanche, au 21e siècle la morphologie urbaine est sensiblement différente (cf. Figure 10). Le cœur de ville s'est densifié et le périurbain s'est étalé principalement le long de la vallée et de la route nationale. La majorité des fermes et hameaux du 19e siècle ont donné lieu à de petites taches urbaines, notamment le long de la vallée et sur le plateau au nord-ouest. Concernant le vignoble, une part importante des vignes situées sur le plateau a disparu. Certaines parcelles ont été bâties et d'autres sont toujours agricoles, mais reconverties principalement en vergers selon des données du Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2012 (certainement pour une question de rentabilité). La partie du vignoble qui se situait à proximité du village d'Azay au 19e siècle, notamment sur les coteaux, a quant à elle disparu, hormis deux parcelles toujours en exploitation en 2014. Un vignoble de taille assez conséquente s'est également développé dans le prolongement nord de la ville, le long de la route nationale.

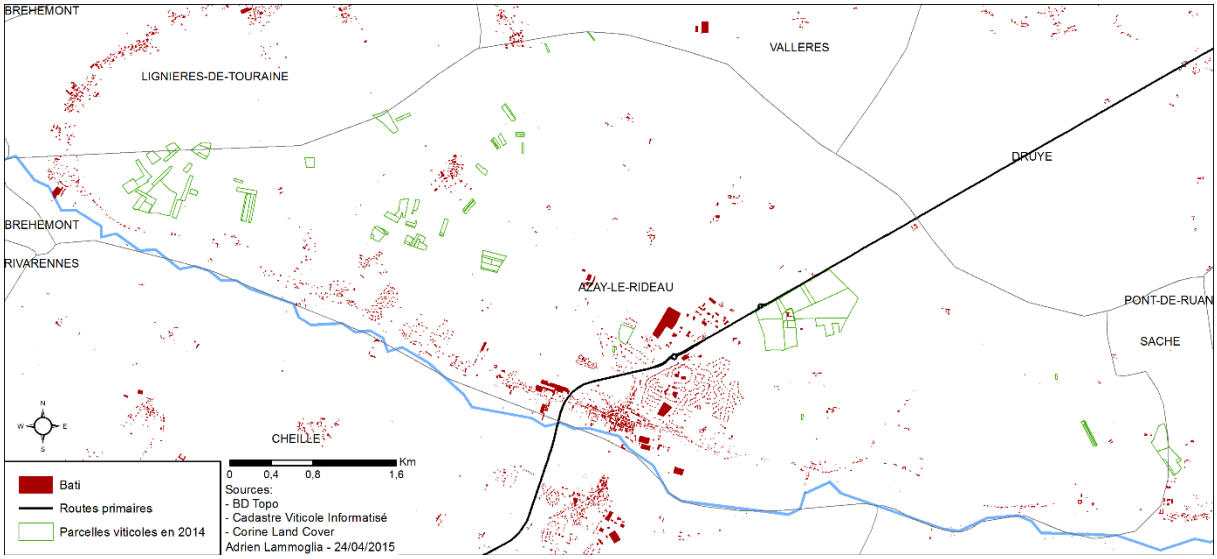


Figure 10: bâti et parcelles viticoles à Azay-le-Rideau au 21e siècle

La figure 11 est un gros plan sur le village d'Azay-le-Rideau. La superposition des quatre couches (surface bâtie et surfaces viticoles pour les années 1820 et 2012) permet d'analyser plus finement la compétition spatiale entre la vigne et l'urbain. L'essentiel des surfaces bâties contemporaines ne se sont pas développées sur les terres viticoles du 19e siècle. En effet, on observe un partitionnement assez net de l'occupation du sol avec sur la partie est et nord-est l'essentiel des surface bâties contemporaines, et sur la partie ouest les surfaces viticoles du 19e siècle qui n'ont été que partiellement bâties. On y trouve aujourd'hui essentiellement des prairies, des vergers et quelques grandes cultures. En somme, cette carte montre que le mitage urbain n'est que partiellement responsable de la rétraction des surfaces viticole au niveau du village d'Azay-le-Rideau.

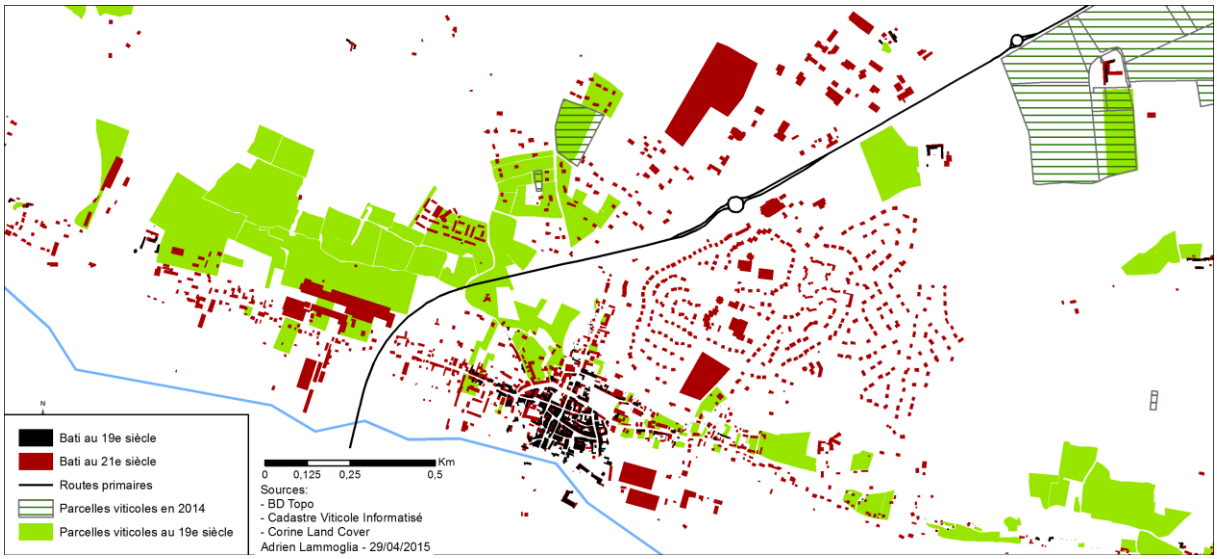


Figure 11: bâti et parcelles viticoles au 19e et 21e siècle (zoom sur le cœur de ville)

Pour conclure, les données tendancielles nous laissent penser qu'il existe un lien assez net entre l'expansion urbaine et la diminution des surfaces viticoles. Pourtant, en analysant finement le croisement entre ces deux variables, on s'aperçoit que cette relation n'est pas si évidente. Elle apparaît comme complexe. En effet, cette étude, réalisée à une échelle très fine, ne nous permet pas de dire si l'urbanisation a entraîné une diminution des surfaces viticoles (et réciproquement) ; du moins la compétition spatiale entre les deux variables apparaît comme relativement faible. Il ne s'agit donc pas d'une relation linéaire de cause à effet, mais bien d'une superposition et d'une mise en interaction de plusieurs facteurs (démographique, économique, politique, etc.).

3.5 Impact de la labellisation AOC

Le poids de la réglementation dans la structuration des vignobles est complexe, car si les textes réglementaires visent à conformer des activités à une volonté politique normative en développant des mesures incitatives et/ou contraignantes, l'application de la réglementation n'est pas nécessairement effective, ou les effets attendus ne sont pas forcément visibles. Le facteur réglementaire doit donc être pris en considération avec beaucoup de prudence, d'autant qu'avec la mondialisation des échanges, les vignobles sont soumis à une réglementation à plusieurs étages, depuis les accords internationaux (OMC), la réglementation européenne (PAC, discussion sur la libéralisation des droits de plantation…) et leur application au niveau national. Pour analyser le poids du facteur réglementaire sur la viticulture ridelloise, il conviendrait de prendre en considération cette complexité. Nous nous contenterons d'une approche réduite à la question de l'impact de la labellisation AOC à partir des années 1930.

A la suite de la crise du phylloxéra, la reconstruction du vignoble et de l'économie viticole a reposé sur une politique de labellisation des productions, en vue de garantir la qualité et de lutter contre les fraudes. Le vignoble d'Azay-le-Rideau a été concerné par cette politique. Le 24 décembre 1939 est délivrée l'AOC Touraine, dans laquelle vient s'intégrer le vignoble ridellois. A la différence de Chinon, Vouvray, Saint-Nicolas-de-Bourgueil et Bourgueil, Azay-le-Rideau ne parvient pas à se voir reconnaître une appellation qui lui soit propre. Azay obtient toutefois en 1953 une mention dans l'AOC Touraine pour les vins blancs, complétée en 1976 par une mention pour les vins rosés. La délimitation a été reprise et affinée en 2010. Sont retenus dans cette aire de délimitation globalement l'ensemble des parcelles qui étaient plantées à la veille de la crise du phylloxéra et au moment des opérations de délimitation dans les années 1930.

La corrélation de la dynamique spatiale du vignoble ridellois avec la mise en place de la labellisation AOC n'est pas évidente à analyser, car ce facteur intervient et interagit sans aucun doute avec :

- la forte croissance démographique que connaît dans le même temps Azay (3.3),
- la progression de l'urbanisation qui se fait partiellement au détriment des superficies viticoles (3.4),
- la baisse importante de la consommation et de l'évolution des goûts,
- la concurrence des appellations voisines de Chinon, Bourgueil et Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

Il convient de contextualiser la progression ridelloise au regard des évolutions des vignobles des autres communes de la mention Azay-le-Rideau de l'AOC Touraine (Figure 12). Notons en premier lieu que, si l'on omet le cas exceptionnel de Lignières-de-Touraine, l'ensemble des vignobles connaissent une décroissance irréversible de leur superficie plantée dès avant la mise en place de la labellisation AOC Touraine en 1939, alors que se manifeste dans le même temps une croissance démographique dès 1936. Cette évolution met en évidence, en premier lieu, un relatif échec de la politique de labellisation, dans la mesure où elle ne parvient pas à enrayer la déprise viticole et la reconversion des sols, en partie en sol bâti (3.4), mais surtout dans l'économie fruitière (vergers). Ce mode de reconversion montre l'importance du facteur économique, mais aussi sociologique ; la viticulture n'assure plus une rentabilité suffisante, au regard de l'évolution des modes de consommation (abandon de l'autoconsommation, évolution des goûts vers des vins de qualité…), mais aussi peut-être de la capacité des vignerons de la mention Azay-le-Rideau à mettre en avant leurs productions, face à des appellations mieux organisées et structurées, développant une véritable politique de communication marketing. Face à la concurrence d'appellations bien organisées et ayant su valoriser leur label AOC (Saumur-Champigny, Chinon, Bourgueil, Saint-Nicolas-de-Bourgueil), le vignoble ridellois se réduit, et se concentre entre les mains d'une petite élite en capacité de développer une visibilité marketing.

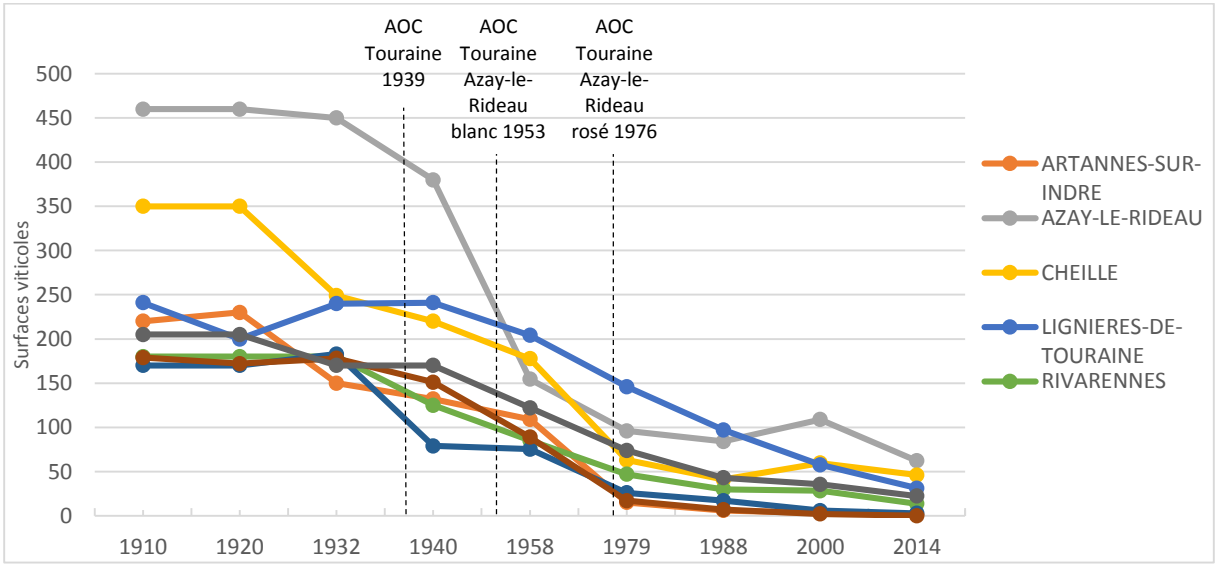


Figure 12 : évolution des surfaces viticoles par communes de l'AOC Touraine-Azay-le-Rideau entre 1910 et 2014

4 Conclusion: résilience et dynamique spatiale du vignoble

A l'issue de cette analyse, il convient de souligner quelques points essentiels :

1 - Les vignobles sont dynamiques dans le temps. L'exemple d'Azay-le-Rideau met clairement en évidence l'impossibilité d'appliquer un regard fixiste sur les vignobles. Ce qu'est le vignoble à un temps T ne correspond pas à ce qu'il était à un temps T-n, ni même à ce qu'il sera à un temps T+n. Une vigne se plante et elle s'arrache, en fonction du contexte dans lequel s'insère cette activité agricole. En somme, pour comprendre les dynamiques spatiales d'un vignoble, il convient de lui appliquer un regard aussi neutre et dénué d'affect que celui que l'on porte habituellement à des activités agricoles telles que la céréaliculture. Si l'on analyse attentivement le cas d'Azay-le-Rideau sur une période pluriséculaire, on observe des transformations majeures non seulement concernant les superficies encépagées, mais encore la morphologie du vignoble. La structure du vignoble à la période moderne est très différente de ce qu'elle est au 19e siècle, qui est lui-même étrangement éloigné de ce qu'il devient dans le courant du 20e siècle. Telle partie du territoire est densément plantée au 17e siècle, qui est abandonnée au 19e siècle au profit de zones autrefois délaissées, pour être éventuellement recolonisée plus tard… La cartographie des états de la vigne à Azay-le-Rideau met en évidence les respirations d'une société.

2 - La viticulture est une activité agricole sur laquelle pèse une multitude de facteurs et de paramètres pour expliquer ces transformations dans le temps. La mise en relation de cette multitude de facteurs avec les transformations spatiales constatées est un exercice difficile, dans la mesure où les facteurs interagissent les uns avec les autres. Concernant le vignoble d'Azay-le-Rideau de 1610 à 2014, cinq facteurs de changement ont été analysés : la topographie, la nature du sol, la démographie, l'urbanisation et l'impact de la labellisation AOC. Cet examen met en évidence que chacun de ces facteurs joue un rôle plus ou moins important dans les évolutions du système dans un contexte socio-économique donné. Mais aucun n'a une influence décisive écrasante pour expliquer les mutations spatiales des vignobles. Le tableau ci-dessous propose une synthèse des observations ainsi que des hypothèses quant au poids des différents facteurs.

Tableau 4: synthèse des observations et hypothèse quant au poids des facteurs

Facteurs	Constat	Poids du facteur
Relief (pentes)	Vignes installées en grande majorité sur de faibles pentes	Moyen
Nature du sol (qualité)	Vignes installées principalement sur les perruches (sol favorable) au 19e siècle mais sans logique apparente en 2014	Faible
Démographie	2 phases de forte corrélation entre la vigne et la population : - ancienne : relation positive - contemporaine : relation négative (inverse)	- Société traditionnelle : très forte - Post-révolution industrielle : très faible
Urbanisation	La décroissance du vignoble se fait parallèlement à un fort accroissement du bâti. Pour autant la compétition spatiale n'est que partielle	Faible
Labellisation	La seule labellisation n'a pas réussi à changer la tendance de décroissance du vignoble d'Azay	Faible

3 - Reste à comprendre le poids d'un facteur essentiel, omniprésent dans cette analyse, sans qu'elle fasse l'objet d'un développement particulier : le temps. Dans quelle mesure le poids de l'expérience passée joue-t-elle pour expliquer les développements futurs du vignoble ? En quoi le poids de ce passé inscrit-elle une forme de déterminisme dans l'évolution de l'activité viticole d'un lieu, atténuant par exemple les effets d'une crise ? L'ancienneté est-elle un gage de pérennité ? Il s'agit de nous poser la question de la résilience du système viticole. Dans le cas du vignoble ridellois analysé sur quatre siècles, la réponse semble assez claire : la viticulture apparaît comme un système dynamique, faiblement résiliant à l'échelle de la commune, en ce sens qu'elle connaît des transformations spatiales fortes, rapides, apparemment très influencées par des facteurs externes, notamment économiques. A cet égard, le marché pourrait apparaitre comme un facteur essentiel de dynamique spatiale à Azay-le-Rideau.

Références

Dion, R., 1959. *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIXe siècle*, CNRS éditions.

Ferreira, J. et al., 2014. Les dynamiques d'un terroir viticole Azay-le-Rideau, XVe-XIXe siècle. In *L'Univers du vin. Hommes, paysages et territoires*. Bibliothèque d'Histoire Rurale. Caen: Corinne Marache, Stéphanie Lachaud et Bernard Bodinier, pp. 203–220.

Ferreira, J., 2009. Le vignoble d'Azay-le-Rideau du XVIIe au XIXe siècle.

Gorry, J.-M., 1985. *Paroisses et communes de France 37 Indre-et-Loire* CNRS., PARIS. Available at: http://bibliotheque.irht.cnrs.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=24876.

Kuhnholtz-Lordat, G., 1963. *La genèse des appellations d'origine des vins* Macon Imprimerie Buguet-Comptour., Available at: http://www.decitre.fr/livres/la-genese-des-appellations-d-origine-des-vins-5552905428014.html [Accessed May 11, 2015].

Leturcq, S., 2012. De l'usage de la méthode régressive en Histoire médiévale. *Ménestrel*. Available at: http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1565 [Accessed May 11, 2015].

Remerciements :

Jacques Gautier et François Garnotel de l'INAO

Etienne Goulet de l'IFV et de la CTV

Sébastien Salvador et Florent Hinschberger du laboratoire GéhCo.